Élections *fonction publique du* ***4 décembre***
FSU *: un vote solidaire pour agir ensemble*

Transfert de compétences aux collectivités ; grande lessiveuse interministérielle : Jeunesse et Sports doublement exposé

Le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) veut redécouper les régions, faire disparaître des départements et redistribuer les compétences. Il expose de plein fouet certains ministères. Les politiques de santé sont en cours de régionalisation via les ARS. Le sport, la culture et le tourisme sont reconnues compétences partagées État/Région/Collectivités. La jeunesse et l'éducation populaire relèvent, avec l'associatif, de la proximité de l'intercommunalité, voire de l'État pour certains aspects régaliens. Le dépeçage national est en cours depuis 2007 et la RGPP. Il se poursuit aujourd'hui.

Le projet du gouvernement est limpide (décret 2014-834). Il fait progressivement relever des secrétaires généraux interministériels toute la politique RH pour à terme n'avoir plus qu'une gestion unique sous la coupe de la fonction publique. La logique est à l'œuvre. Elle est cohérente avec la LOLF et la volonté de réduire l'emploi sous statut public. La DRH des ministères dits sociaux n'est qu'un pallié de l'instant.

Aujourd'hui c'est la RH de grands pôles (éducation, ministères sociaux, DDI…)
Demain la fusion des fonctions publiques, la fin des statuts, l'avènement du cadre d'emploi.

Non à l'atomisation aujourd'hui :

- Les DRJSCS voient fondre leurs effectifs et hormis les CTR tous les autres cadres sport/JEP sont recentrés sur une gestion de dispositifs qui s'éloigne de l'éducatif.
- Les DDCS/PP n'ont plus d'ajustement entre elles qu'au travers des réunions cycliques de direction, chaque territoire devient autonome, sans synergie réelle.
- Les CREPS - centrés sur le sport - sont isolés, en concurrence, leurs moyens réduits, dans des politiques de formation professionnelle contractualisées avec les régions, délaissant le hors diplômes.
- Cette fragmentation détruit les cohérences, elle place les préfets comme véritables chefs des services. Elle prépare la disparition des DD comme des DR.

Oui aux réseaux reconstruits demain :

- Les DRJSCS doivent prendre une fonction de tête de réseau d'entités territoriales pour reconstruire et unifier la gestion RH, celle des moyens et des missions.
- Les CREPS (au moins un par région, avec des sites pour assurer la proximité territoriale) ont pour mission de mettre en œuvre la politique régionale et nationale (sport et JEP) de formation au travers de schémas régionaux concertés État/Région en partenariat collectivités/associations.
- Tous les cadres CEPJ/PS/CTPS ont vocation à intervenir dans les CREPS au côté des formateurs de l'établissement.
- Le budget et l'emploi doivent être revus à la hausse (priorité éducative).

La structuration ministérielle a forcément sa cohérence dans le scénario. Elle renvoie les politiques publiques de proximité aux collectivités, aux opérateurs privés par conventionnement. De fait les métiers techniques et pédagogiques JS deviennent obsolètes par déplacement de la mission publique. Certains syndicats accompagnent le phénomène. La FSU s'y oppose : c'est pourquoi elle porte une alternative.

Seule l'intégration à un pôle éducatif interministériel reconnaissant trois entités distinctes de plein exercice d'une mission nationale (formation initiale, enseignement supérieur, éducation tout au long de la vie donc jeunesse et Sports) peuvent « sauver » notre raison d'être, nos statuts et nos métiers. Épouser le délitement actuel, comme le font certains syndicats, c'est contribuer à l'effacement.

Le ***4 décembre****, le* ***vote FSU*** *pour les* ***CT****,* ***CAP*** *et* ***CCP***
c'est aussi un vote ***contre*** *la* ***précarité****, la* ***fatalité*** *et la* ***faillite*** *annoncée*